

République Démocratique du Congo
Ministère des Finances
Cellule d'exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles
« La CFEF »

Projet d'Appui à la Relance de l'Economie Congolaise, PAREC

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT n°01/AMI/MINFIN/CFEF/PAREC

SERVICES DE CONSULTANTS - FIRMES

Secteur : **Gouvernance**
Référence de l'accord de financement : **Don FAD n°2100155041218**
N° d'Identification du Projet : **P-CD-KF0-012**
Date de publication : **29 novembre 2022**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement du Fond Africain de Développement (FAD), afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Relance Economique Congolaise, PAREC en sigle, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat d'appui institutionnel du Comité d'Orientation de la réforme des finances publiques (COREF) dans la mise en œuvre des réformes ciblées relatives à l'amélioration des résultats budgétaires et à la lutte contre la corruption en République Démocratique du Congo.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les activités ci-après :

- Rationnaliser le circuit de la paie ;
- Renforcer les capacités institutionnelles du COREF ;
- Elargir et numériser les canaux de collecte d'impôts, droits et taxes, et d'interactions avec les contribuables ;
- Implémenter un Progiciel intégré de gestion des finances publiques provinciales couvrant 4 provinces ;
- Renforcer les capacités de l'Ecole Nationale des Finances et de l'IRES dans le domaine de recherche dans la gestion des finances publiques ;
- Renforcer les capacités de mobilisation de la TVA et de l'impôt foncier ;
- Appuyer les institutions d'appui à la transparence des finances publiques, à la redevabilité et de lutte contre la corruption.

La mission s'exécutera à Kinshasa pendant une durée ne dépassant pas trente-six (36) mois. Toutefois, elle couvrira tout le territoire national et comprendra des déplacements sur de longues durées dans les provinces ciblées pour réaliser les prestations relevant de celles-ci.

La Cellule d'exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles (CFEF) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Edition d'Octobre 2015), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> ». L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, notamment les termes de références (TDR), à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **de 8h00' à 17h00' (heure locale, TU+1).**

